



Publié sur *Portail du Gouvernement* (<http://www.gouvernement.fr>)

[Accueil](#) > Un plan en faveur de l'emploi des seniors

Un plan en faveur de l'emploi des seniors

[Travail, économie, emploi](#) [1] [Gouvernement](#) [2]

Fait partie des pages d'accueil(PM/Gouvernement) [François Rebsamen](#) [3] [Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social](#) [4]

François Rebsamen a présenté lundi des mesures pour améliorer la vie professionnelle des plus de 50 ans et les aider à poursuivre leur activité ou leur donner accès à une nouvelle carrière.

Alors que la France a connu une augmentation constante du taux d'emploi des plus de 50 ans, la crise a touché les plus fragiles notamment les plus âgés. Depuis 2008, le nombre de demandeurs d'emploi seniors a augmenté plus vite que pour les autres tranches d'âge. Et leur probabilité de retour à l'emploi est deux fois plus faible que les autres. Enfin, l'accès à la formation des plus âgés est plus faible que les autres, qu'ils soient au chômage ou en entreprise.

Mon objectif, et je ne doute pas que nous le partageons tous, est de mettre chacun en situation de poursuivre sa carrière professionnelle jusqu'à la retraite.

François Rebsamen

Changer le regard sur les seniors et lutter contre les discriminations

Le principal frein à l'embauche des seniors, c'est souvent le regard, les fausses idées et les clichés dont ils sont l'objet. Pour changer cela et faire évoluer les mentalités, François Rebsamen va :

- demander à l'Afnor de développer cette orientation dans le label Diversité,
- sensibiliser les entreprises, les salariés et les opérateurs du marché de l'emploi (Pôle Emploi, Apec, recruteurs...) dans leurs partenariats comme dans l'action de leurs agents.

Pouvoir poursuivre sa carrière jusqu'à la retraite

- Renforcer l'accès à la formation des salariés au-delà de 45 ans. Pour cela, le Gouvernement souhaite amplifier le dialogue social sur les seniors dans les entreprises et dans les branches pour faciliter l'accès à la formation, inciter à des démarches de gestion active des âges notamment à travers la négociation des accords contrat de génération. C'est l'un des enjeux des négociations consécutives au Pacte de responsabilité et de solidarité et du renforcement, par la loi du 5 mars 2014, des obligations au titre du contrat de génération.
- Adapter les conditions de travail aux âges de la vie. Afin d'aider les entreprises, en particulier les PME et TPE, à améliorer la qualité de vie au travail, une expérimentation sera lancée dans 5 régions. Et l'amélioration des conditions de travail sera un axe du nouveau Plan Santé au travail.

Accroître les moyens pour le retour à l'emploi des seniors

- Renforcer l'accompagnement des seniors demandeurs d'emploi de longue durée
- Proposer la mise en place d'un contrat de professionnalisation "Nouvelle carrière"
- Développer la mise en situation professionnelle en entreprise dans des parcours de retour à l'emploi
- Permettre la réalisation des périodes de formation dans les organismes de formation d'entreprise
- Revoir certaines modalités du contrat de génération : le ministre du Travail a indiqué qu'après discussion avec les partenaires sociaux, cela pourrait consister à doubler la prime dans le cas du recrutement d'un senior
- Soutenir la création d'entreprise et le développement de formes innovantes d'emploi, souvent adaptées aux seniors (groupements d'employeurs, portage salarial).

80 000 C'est le nombre de demandeurs d'emploi longue durée supplémentaires que le Gouvernement souhaite voir bénéficier d'un accompagnement renforcé d'ici fin 2014.

Soutenir les initiatives locales et les démarches innovantes

- Elaborer un plan d'action dans chaque région pour mobiliser les acteurs autour de la gestion des âges et de l'amélioration de la qualité de vie au travail.
- Insérer une dimension demandeur d'emploi longue durée/seniors dans le dispositif d'expérimentations territoriales innovantes de Pôle Emploi.
- Lancer dans le cadre du programme Investissements d'avenir (PIA), et dans la foulée de la conférence sociale, un appel à projets doté d'un fonds de 150 millions d'euros pour soutenir des partenariats territoriaux axés sur la formation professionnelle et l'emploi.
- Travailler à l'expérimentation d'un dispositif Solidarité PME à l'instar du "job rotation" au Danemark pour le développer dans les PME : un salarié part en formation, un demandeur d'emploi le remplace.

Les contours précis de ce plan pour le retour à l'emploi des seniors devraient être définis lors de la conférence sociale des 7 et 8 juillet.

Images

[Un plan en faveur de l'emploi de seniors \(image #1\)](#) [5] Non

Contenus Associés

URL source: <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/un-plan-en-faveur-de-l-emploi-des-seniors>

Liens:

[1] <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/travail-economie-emploi>

[2] <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/liste>

[3] <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/francois-rebsamen>

[4] <http://www.gouvernement.fr/node/103436>

[5] <http://www.gouvernement.fr/node/150870>